

# GéroNam

Une communauté d'acteurs du bien-veillir

## Fiche Membre

### Informations générales

#### ORGANISATION / INSTITUTION

Nom de l'établissement

Adresse

Rue, n° et bte

Code postal & localité

Tél.

E-mail

Site internet

#### PERSONNE RESPONSABLE (HABILITEE A ENGAGER L'ORGANISATION)

M. / Mme - Nom et prénom

Fonction au sein de l'organisation

Tél. / GSM

E-mail

#### PERSONNE DE CONTACT (SI ELLE DIFFERE DE CELLE HABILITEE A ENGAGER L'ORGANISATION)

M. / Mme - Nom et prénom

Fonction au sein de l'organisation

Tél. / GSM

E-mail

### Secteur.s représenté.s

- Animation territoriale
- Culture et loisirs
- Economie
- Enseignement et formation
- Ethique, droit et normes
- Habitat
- Innovation et recherche
- Santé

### REFERENCE

Quelles sont vos domaines d'intervention dans le domaine du bien-vieillir?

Spécificité 1

Spécificité 2

Spécificité 3

Autre.s

### Commentaire.s

### Charte et signature

J'ai lu et j'adhère à la charte du GéroNam (voir annexe) :

Date :

Signature :

## La Charte du GéroNam

### Nos Membres

- **Des personnes** physiques et morales qui **exercent sur le territoire de la province de Namur une activité** dans un des domaines du bien-vieillir.
- **Des personnes** physiques et morales **représentatives des aînés résidant en province de Namur.**
- **Des experts du bien-vieillir**, de par leurs compétences, leur expérience professionnelle et/ou personnelle, leur connaissance du territoire ou leur vécu.

Structurés au sein d'une communauté multidisciplinaire/intersectorielle dénommée « GéroNam».

### Nos Valeurs

- **Défendre une vision humaniste de la société**
  - Mettre l'aîné au centre de tout projet.
  - Tenir compte de la singularité de chacun, de chaque projet de vie.
- **Lutter contre les stéréotypes**
  - Faire du vieillissement de la population une opportunité.
  - Développer une vision positive, réelle et variée des aînés.
- **Promouvoir le « bien-vieillir en bonne santé »**
  - Décloisonner les secteurs et pratiques grâce une mutualisation des ressources et une réponse coordonnée de tous les acteurs.
- **Favoriser une société inclusive**
  - Améliorer l'autonomie, la qualité de vie, l'empowerment des aînés grâce à l'offre de services, aux technologies, à la formation des prestataires, aux politiques locales, ...
  - Prendre en compte les besoins exprimés des aînés et de leur entourage.
  - Veiller à l'accessibilité des divers outils, services et offres au plus grand nombre sur tout le territoire.



## Nos Principes

- Les membres du GéroNam collaborent dans un souci de **complémentarité et de solidarité**. Chacun participe aux travaux en fonction de ses moyens et ressources.
- Les principes d'**égalité, de respect des différences, de liberté d'opinion et de neutralité** sont la base des débats entre les partenaires.
- Les comités d'avis sont garants du **traitement neutre et équitable** des dossiers qui leur sont soumis.
- **Les membres contribuent au développement** de la communauté et à son rayonnement.



## Nos Engagements

**Faire du GéroNam une ressource territoriale pour les citoyens, l'ensemble des professionnels et des acteurs privés et publics de tous les domaines du bien-vieillir.**

Et plus particulièrement :

- **Partager et informer**  
Rendre accessible, échanger et évaluer des informations, des bonnes pratiques, des initiatives. Décloisonner, favoriser les réflexions interdisciplinaires. Donner de la visibilité aux acteurs, actions et initiatives.
- **Sensibiliser**  
Démystifier le vieillissement, faire évoluer les mentalités. Favoriser une culture inclusive, lutter contre les stéréotypes.
- **Anticiper et innover**  
Réaliser une analyse des besoins, assurer une veille des changements. Favoriser le développement d'alternatives, faire émerger des solutions au travers de partages d'expériences, d'initiation de projets.
- **Conseiller**  
Être force de proposition pour les pouvoirs publics en matière d'évolution des législations, des normes. Augmenter la transversalité entre les différents niveaux de pouvoirs et ministères (santé, éducation, etc.).
- **Former**  
Favoriser la mise en place de formations pour les professionnels, les aînés, les générations futures. Augmenter l'attractivité des métiers du bien-vieillir et favoriser le développement local.